

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
(CEB)**

États financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

États financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
État non consolidé des résultats	3
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	4 - 6
État non consolidé de la situation financière	7 - 8
État non consolidé des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
Renseignements complémentaires non consolidés	18 - 19

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Conseil Économique de Beauce (CEB)

Nous avons effectué l'examen des états financiers non consolidés ci-joints du Conseil Économique de Beauce (CEB), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers non consolidés ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers non consolidés conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers non consolidés.

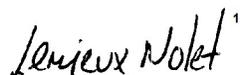
Fondement de la conclusion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention de certains prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers non consolidés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil Économique de Beauce (CEB) au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés

S.E.N.C.R.L

Saint-Georges (Québec)
Le 5 avril 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A134171

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
Produits		
Contributions du milieu et programmes (annexe A)	1 144 729 \$	1 099 677 \$
Charges		
Frais d'administration (annexe B)	1 019 972	916 955
Animation économique et autres (annexe C)	133 939	138 270
	1 153 911	1 055 225
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les autres éléments	(9 182)	44 452
Aide gouvernementale	-	356
Projets gérés par le CEB (annexe D)	(50 123)	(134 508)
Produits (charges) tirés des placements (annexe E)	74 491	(38 541)
	24 368	(172 693)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 186 \$	(128 241) \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	830 469 \$	819 347 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 186	(128 241)
Affectations internes	73 139	138 549
Investis en immobilisations	1 628	814
Solde à la fin de l'exercice	920 422 \$	830 469 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

Grevé d'affectations	Beauce Embauche	Aide aux entreprises	Crédit commu- nautaire	Projets en tourisme	Dévelop- pement collectif	Économie sociale	Jeunes promoteurs	Microcrédit agricole de Beauce- Sartigan		2022 Total
								2023 Total	2022 Total	
Solde au début de l'exercice	12 957	\$ 50 719	\$ 41 022	\$ 353 117	\$ 259 102	\$ 89 619	\$ 69 358	\$ 110 000	\$ 985 894	\$ 1 039 443
Apport reçu à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85 000
Affectations internes	(5 210)	-	1 297	(44 913)	(24 313)	-	-	-	(73 139)	(138 549)
Solde à la fin de l'exercice	7 747	\$ 50 719	\$ 42 319	\$ 308 204	\$ 234 789	\$ 89 619	\$ 69 358	\$ 110 000	\$ 912 755	\$ 985 894

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Investis en immobilisations

	2023 Total	2022 Total
Solde au début de l'exercice	21 413	22 227
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	5 374	5 375
Amortissement des immobilisations corporelles	(7 002)	(6 189)
Solde à la fin de l'exercice	19 785	21 413
	\$	\$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé de la situation financière

31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	368 342 \$	433 709 \$
Débiteurs (note 3)	52 108	54 970
Frais payés d'avance	-	194
Placements encaissables à moins d'un an (note 4)	342 683	48 133
	763 133	537 006
Placements (note 4)	1 403 233	1 647 771
Immobilisations corporelles (note 5)	19 785	21 413
	2 186 151 \$	2 206 190 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé de la situation financière

31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	160 996 \$	174 673 \$
Contributions perçues d'avance	49 735	27 242
Apports reportés (note 7)	122 458	126 499
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	-	40 000
	333 189	368 414
Actif net		
Non grevé d'affectations	920 422	830 469
Grevé d'affectations	912 755	985 894
Investis en immobilisations	19 785	21 413
	2 186 151 \$	2 206 190 \$

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 186 \$	(128 241) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 002	6 189
Variation de la juste valeur des titres cotés en bourse	(65 086)	91 887
Perte sur cession de placements	7 914	4 661
	(34 984)	(25 504)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	7 831	385 447
	(27 153)	359 943
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(44 976)	(626 564)
Encaissement de placements	52 136	291 319
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 374)	(5 375)
	1 786	(340 620)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
Apport en espèce reçu à titre de dotation	-	85 000
	(40 000)	85 000
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(65 367)	104 323
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	433 709	329 386
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	368 342 \$	433 709 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

1. Statut et objectifs de l'organisme

L'entité est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, social et culturel durable de la région de la Beauce-Sartigan.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien aux travailleurs autonomes, mentorat et l'aide aux entreprises.

2. Méthodes comptables

L'entité applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme sans but lucratif contrôlé par l'entité n'est pas consolidé.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Équipement informatique	dégressif	30 %

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

3. Débiteurs

	2023	2022
MEI - Planification stratégique	8 883 \$	- \$
MEI - Projet Mécatronique	15 000	-
Emploi-Québec - La Beauce Embauche	-	10 577
Société de Développement de Beauce - organisme contrôlé	8 900	7 249
Autres	19 325	37 144
	52 108 \$	54 970 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

4. Placements

	2023	2022
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêts, encaissables par deux versements annuels, échéant entre janvier 2024 et décembre 2027	70 000 \$	87 500 \$
Effets à recevoir, émis d'un organisme en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale, ne portant pas intérêts, encaissables par versements mensuels variant de 250 \$ à 417 \$, échéant entre novembre 2024 et septembre 2026	18 633	30 800
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds nouveaux attraits touristiques, ne portant pas intérêts, encaissables par versements mensuels de 417 \$, échéant entre octobre 2027 et juillet 2028	42 497	24 167
Effet à recevoir, émis en vertu du fonds aide aux entreprises, taux préférentiel majoré de 5 %, encaissable en janvier 2024	864	6 600
Dépôts à terme, intérêts liés aux marchés, échéant entre décembre 2024 et février 2028	843 169	842 499
Parts de fonds communs de placement (Coût : 792 737 \$; 2022 : 791 407 \$)	770 753	704 338
	1 745 916	1 695 904
Placements encaissables à moins d'un an	342 683	48 133
	1 403 233 \$	1 647 771 \$

5. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	14 275 \$	6 852 \$	7 423 \$	10 278 \$
Équipement informatique	33 647	21 285	12 362	11 135
	47 922 \$	28 137 \$	19 785 \$	21 413 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

6. Crédoiteurs

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	27 200 \$	66 938 \$
Salaires à payer	90 789	76 112
Sommes à remettre à l'État	43 007	31 623
	160 996 \$	174 673 \$

7. Apports reportés

	2023			2022	
	Accès Entreprise	Partenaires Financiers	Projet Mécatronique	Total	Total
Soldes au début de l'exercice	111 499 \$	15 000 \$	- \$	126 499 \$	170 914 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	208 879	30 000	59 894	298 773	220 391
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(237 941)	(30 000)	(34 873)	(302 814)	(264 806)
	82 437 \$	15 000 \$	25 021 \$	122 458 \$	126 499 \$

8. Dette à long terme

	2023	2022
Effet à payer remboursé au cours de l'exercice	- \$	40 000 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an	-	40 000
	- \$	- \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

9. Organisme contrôlé

La Société de Développement de Beauce est contrôlée par le Conseil Économique de Beauce étant donné que le conseil d'administration de celui-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beauce et a la capacité d'influencer le contenu de ses politiques.

La Société de développement est un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

L'objectif de la Société de Développement de Beauce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

Les états financiers sommaires de la Société de Développement sont les suivants:

	2023	2022
Actif		
Actif à long terme		
Parts de fonds communs de placement	457 803 \$	425 443 \$
Passif		
Passif à court terme		
Frais courus	1 250 \$	1 250 \$
Effet à payer au Conseil Économique de Beauce	8 900	7 249
	10 150	8 499
Actif net		
Non grevé d'affectations	447 653	416 944
	457 803 \$	425 443 \$
Résultats		
Produits		
Produits	32 359 \$	(68 333) \$
Charges		
Autres charges	1 650	1 863
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	30 709 \$	(70 196) \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Dépôt à terme	- \$	300 175 \$
Débiteurs	2 862	80 840
Aide gouvernementale à recevoir	-	5 147
Frais payés d'avance	194	(194)
Créditeurs	(13 677)	36 923
Contributions perçues d'avance	22 493	6 971
Apports reportés	(4 041)	(44 415)
	7 831 \$	385 447 \$

11. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'entité en vertu d'un bail portant sur un immeuble totalise 46 612 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024	31 075 \$
2025	15 537 \$

La société s'est engagée à verser en 2024 un montant de 5 000 \$ en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs et un montant de 20 000 \$ en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale.

12. Régime de retraite simplifié

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution qui correspond au double de celle de l'employé jusqu'à concurrence de 5 % du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 33 157 \$ (31 973 \$ en 2022).

13. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'entité est exposée au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-après.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2023

(non audité)

13. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'entité à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'entité est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur les placements, l'organisme exige des cautions personnelles des promoteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'entité à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'entité est principalement exposée au risque de prix autre en raison des titres cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
Annexe A - Contributions du milieu et programmes		
Produits		
MRC de Beauce-Sartigan	476 389 \$	467 046 \$
MRC de Beauce-Sartigan - Accès Entreprise Qc	237 941	234 556
Cotisations des membres	97 031	86 675
Apports des partenaires financiers	30 000	30 000
Déjeuners et conférences	28 010	19 875
Tournoi de golf	73 688	68 621
Souper d'affaires et de prestige	58 200	55 800
Souper des jeunes gens d'affaires	70 540	72 925
Soutien aux travailleurs autonomes (STA)	17 122	19 781
Beauce numérique	6 000	6 000
Planification stratégique	8 883	-
Honoraires de gestion de projet	28 374	34 914
Autres (Subvention CRM, Frais dossiers FLI-FLS)	12 551	3 484
	1 144 729 \$	1 099 677 \$

Annexe B - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	608 966 \$	534 159 \$
Salaires et charges sociales - Accès Entreprise Qc	233 201	223 387
Loyer	34 498	34 308
Assurances	4 356	3 974
Entretien et réparations des locaux	14 192	12 263
Voyages et déplacements	4 438	3 576
Réceptions et représentation	27 584	26 261
Frais de réunions	2 609	2 448
Publicité et promotion	3 885	4 045
Formation	3 587	486
Télécommunications	8 919	7 997
Papeterie et fournitures de bureau	8 144	6 001
Associations et cotisations	2 344	1 365
Honoraires professionnels	28 968	36 076
Planification stratégique	19 313	-
Intérêts et frais bancaires	3 226	3 251
Frais administratifs - Accès Entreprise Qc	4 740	11 169
Amortissement des immobilisations corporelles	7 002	6 189
	1 019 972 \$	916 955 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
Annexe C - Animation économique et autres		
Tournoi de golf	36 368 \$	35 805 \$
Souper d'affaires et de prestige	31 110	31 956
Souper des jeunes gens d'affaires	33 158	32 683
Chaudière-Appalaches Économique	2 000	2 000
Mentorat	11 152	12 581
Beauce numérique	2 337	2 724
Autres (Plan culturel, LBE, Festival beauceron de l'érable)	17 814	20 521
	133 939 \$	138 270 \$

Annexe D - Projets gérés par le CEB

Revenus - La Beauce Embauche	26 683 \$	41 567 \$
Dépenses - La Beauce Embauche	(31 893)	(70 988)
	(5 210)	29 421
Revenus - Journée Ressources Humaines	55 241	-
Dépenses - Journée Ressources Humaines	(55 241)	-
	-	-
Revenus - Formation avec partenaires interordre	8 118	40 883
Dépenses - Formation avec partenaires interordre	(8 118)	(40 883)
	-	-
Revenus - Étude - Impacts pénurie MOD	-	46 928
Dépenses - Étude - Impacts pénurie MOD	-	(46 928)
	-	-
Revenus - Projet Mécatronique	34 873	10 600
Dépenses - Projet Mécatronique	(34 873)	(10 600)
	-	-
Dépenses - FNAT	-	(75 000)
Dépenses - Route de la Beauce	(44 913)	(30 087)
	(50 123) \$	(134 508) \$

Annexe E - Produits (charges) tirés des placements

Variation de la juste valeur des titres cotés en bourse	65 086 \$	(91 887) \$
Revenus de placements	18 141	61 883
Honoraires de gestion de portefeuille	(8 736)	(8 537)
	74 491 \$	(38 541) \$